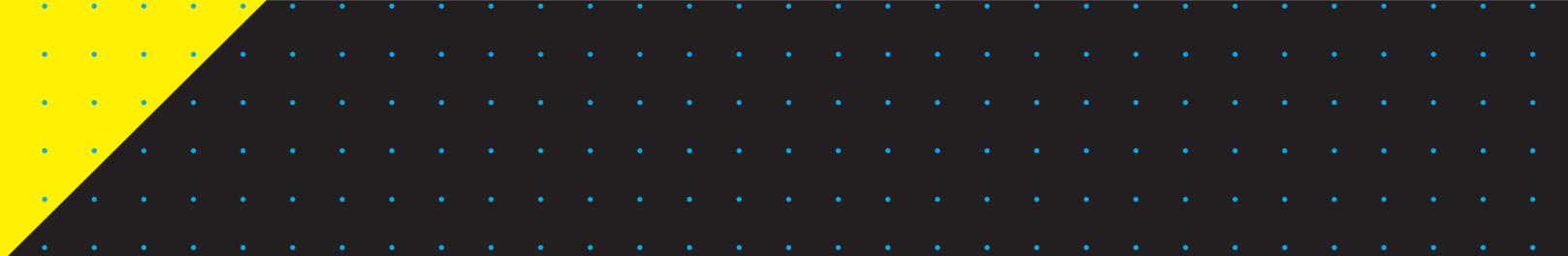
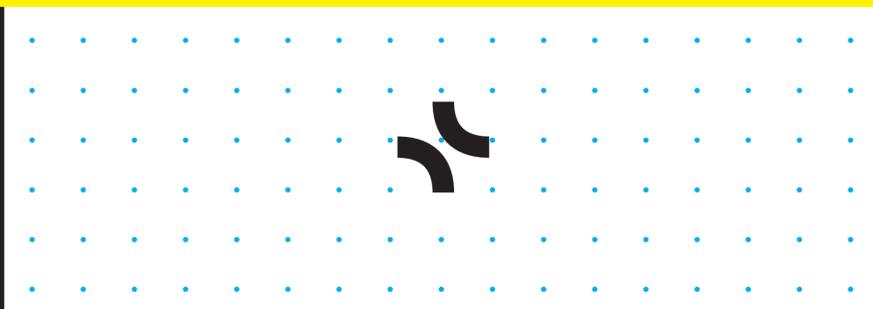
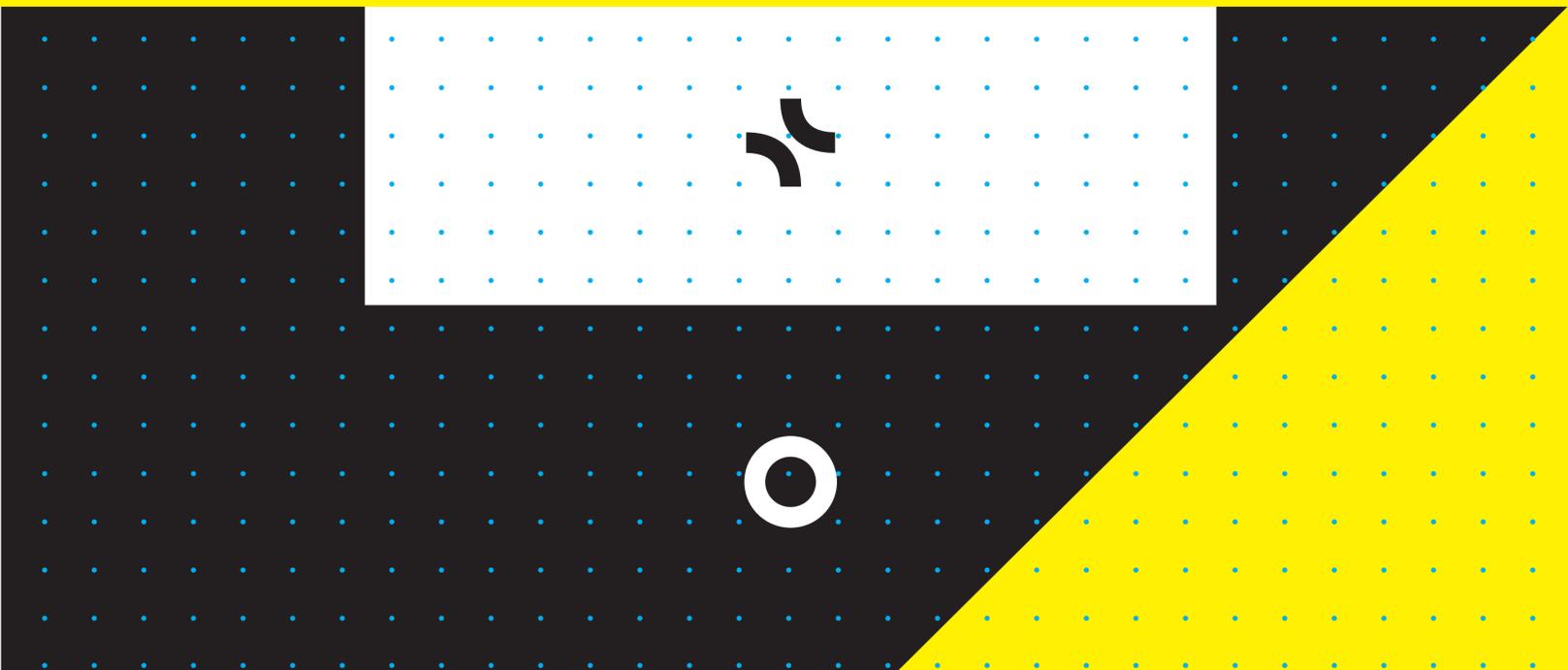


CONTROVERSATIONS



Débats de science et société
Du 8 février au 6 avril 2017
Avignon – Aix-en-Provence – Marseille



Programme complet et réservations : www.controversations.fr
Renseignements : 04 91 82 81 45



Avons-nous la culture du débat en France ? J'aurais tendance à dire non au vu des débats perturbés ou même empêchés d'avoir lieu comme si le simple exposé d'arguments était intolérable. Or, est-ce que se priver de discussions animées ne pousserait pas à des affrontements plus violents comme le formatage de la société (sans fumeurs, sans...) ou les violences sur un même territoire pour des différences de culture, de croyance... ?

Les débats de sciences et société ont l'avantage de faire participer le grand public à la réflexion sur des questions scientifiques socialement vives, complexes, pour que chacun puisse se construire petit à petit une opinion. Dans le domaine de la biologie, il s'agit de questions soulevées par la sécurité alimentaire, les répercussions écologiques et économiques des pratiques agricoles, le dépistage génétique prénatal, les clonages thérapeutique et reproductif, les biotechnologies... Mais des questions semblables se posent dans d'autres domaines scientifiques ainsi qu'en économie, droit, arts... comme l'atteste le programme 2017 des Controversations.

Le mot « Controversation » rapproche les mots controverse et conversation pour indiquer que le débat entre deux personnes présentant des arguments opposés ou divergents n'empêche ni la description des problèmes en suspens ni la discussion.

Je rêve d'un moment récurrent, annuel, où l'on verrait écrit en grand sur les murs des villes : Venez, on débat !

Constance Hammond,
Présidente de Tous Chercheurs

1 Miguel Benasayag et Angélique Del Rey, *Eloge du conflit*, Ed. La découverte, 2007, « Ré-enchanter la société c'est assumer joyeusement ses conflits pour éviter les affrontements. »
2 Yves Chevallard, *Défendre et transformer l'école pour tous*, 1997

Informations et inscription

www.controversations.fr
suivez Controversations sur Facebook

Nous contacter

Tous chercheurs
Tél. 04 91 82 81 45 / 06 19 36 88 85
info@touschercheurs.fr

Lieux

- Restaurant Chez Françoise – 6 rue du Général Leclerc, 84000 Avignon
- Bibliothèque Méjanès – 8 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence
- Bibliothèque Alcazar – 58 cours Belsunce, 13001 Marseille
- École supérieure du professorat et de l'éducation (espe) – 63 La Canebière, 13001 Marseille
- Fonds Régional d'Art Contemporain – 20 boulevard de Dunkerque, 13002 Marseille
- Villa Méditerranée – Espalanade du J4, 13002 Marseille



Vaccination : choix ou obligation ?

Mercredi 8 février 2017 à 20h30 - Restaurant Chez Françoise, Avignon

Annick Guimezanes, immunologiste, chercheuse honoraire à l'Inserm. Centre d'immunologie de Marseille-Luminy - CIML (CNRS/AMU/Inserm).

Pourquoi certains vaccins sont-ils obligatoires alors que d'autres sont seulement recommandés ? Le paradoxe actuel est que les maladies à vaccin obligatoire ont disparu des états occidentaux (mais pas de la planète) alors que certaines maladies à vaccination recommandée sont encore présentes dans nos contrées (coqueluche, rougeole, méningite...) avec quelquefois des conséquences graves. Il faut donc expliquer l'aspect historique de l'obligation vaccinale et informer sans relâche pour lever les craintes.

Daniel Levy-Bruhl, médecin épidémiologiste à Santé Publique France, l'Agence nationale de santé publique.

La vaccination est une des actions de santé publique les plus efficaces mais certaines couvertures vaccinales restent très insuffisantes voire diminuent. Or les vaccins du calendrier vaccinal apportent des bénéfices médicaux (protection individuelle des sujets vaccinés) et épidémiologiques (impact collectif sur la transmission des agents infectieux) qui sont sans commune mesure avec leurs effets secondaires. Informer et rassurer la population est clairement un défi majeur des années à venir.

Animation : Isabelle Huau, Café des Sciences Avignon



Faut-il modifier la nature pour s'en protéger ?

Samedi 25 mars 2017 à 17h - Bibliothèque Alcazar, Marseille

Frédéric Simard, entomologiste médical, directeur de recherche IRD et directeur de l'UMR Maladies infectieuses et vecteurs : écologie, génétique, évolution et contrôle - MIVEVEC (IRD/CNRS/Université de Montpellier).

On dispose de technologies performantes pour modifier avec précision le génome d'organismes vivants et faire diffuser ces mutations, au sein de n'importe quelle espèce avec une efficacité jusqu'alors inégalée. Dès lors, la possibilité de générer une population de moustiques transgéniques capables d'éliminer leurs semblables dans la nature, ou de les rendre incapables de transmettre des agents infectieux est devenue une réalité. Quels sont véritablement les risques, pour qui, et comment les mesurer ?

Baptiste Morizot, maître de conférences en philosophie à l'Université d'Aix-Marseille. Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives - CEPERC (CNRS/AMU).

Sachant qu'on peut désormais modifier le génome d'organismes vivants et diffuser ces mutations au sein d'une espèce, on peut considérer qu'on est en mesure de créer les premiers « OGM sauvages » : c'est-à-dire des organismes dont le génome est modifié à notre avantage, alors que l'on n'entretient aucune relation de domestication avec eux. Ce pouvoir appelle un débat citoyen sur les enjeux éthiques d'une domestication de la biosphère.

Animation : Nancy Cattani, journaliste à Nice Matin



Cannabis : ange ou démon ?

Mardi 4 avril 2017 à 18h - École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, Marseille

Anne-Laure Pelissier, professeure à la Faculté de Médecine (Aix-Marseille Université) et praticien hospitalier dans le service de Médecine légale, Centre Hospitalier Universitaire Timone, Marseille.

Le cannabis est la substance illicite la plus consommée en France. Son usage peut entraîner des troubles de la mémoire, une altération des perturbations temporo-spatiales et des performances psychomotrices qui rendent très dangereuses les activités dites « à haut degré de vigilance », telles que la conduite automobile. D'autre part, sa consommation régulière à l'adolescence, période où le cerveau est encore en maturation, pourrait participer au développement de certaines pathologies telles que la schizophrénie.

Daniele Piomelli, professeur à Anatomy & Neurobiology School of Medicine, Université de California, USA.

Le cannabis est connu pour ses vertus médicales depuis des milliers d'années. Fort des avancées de la recherche fondamentale et clinique, le voile se lève peu à peu sur le potentiel thérapeutique de cette plante, et de ses composants naturels. Cependant l'usage du cannabis est essentiellement récréatif et cet usage est extrêmement répandu. Tout ce qui est fait en excès est mauvais. Si l'on compare aux opiacés et la cocaïne, le cannabis est moins dangereux, mais cela ne veut pas dire qu'il soit inoffensif.

Animation : Olivier Manzoni, Directeur de recherche à l'Inserm

Ouverture de la rencontre avec deux anciens candidats du concours *Ma Thèse en 180 secondes* (MT180) :

La somnolence au volant, par Charlotte Jacobé de Nauros

Où est la vitamine D chez les personnes obèses ?, par Laurianne Bonnet



La vie ailleurs, mythe ou réalité ?

Samedi 25 février 2017 à 17h - Bibliothèque Méjanès, Aix-en-Provence

Magali Deleuil, professeure à Aix-Marseille Université et membre de l'Institut Universitaire de France. Laboratoire d'astrophysique de Marseille - LAM (AMU/CNRS).

Si une vie extra-terrestre existe, serons-nous à même de l'identifier ? La définition de ce qu'est la vie s'avère difficile. Même sur Terre, il existe des organismes qui vivent dans des conditions extrêmes par rapport aux nôtres (très fortes pressions, salinité élevée, très hautes températures) que nous avons identifiés récemment. Alors quels critères utiliser pour reconnaître la vie ? Sommes-nous assurés que les formes de vie que nous connaissons sur Terre sont bien les seules possibles ?

Thierry Taton, professeur à Aix-Marseille Université et directeur de l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale-IMBE, OSU Institut Pythéas (AMU/CNRS/IRD/UAPV).

Quelles formes pourrait prendre une vie extraterrestre, quels seraient les processus dynamiques qui la gouverneraient ? Avec une approche écologique de l'évolution, il paraît difficilement envisageable que, si une forme de vie développée existe ailleurs que sur la Terre, elle soit très différente de celle que nous connaissons. Mais peut-on forcément en conclure que si une vie extraterrestre existe, elle s'aligne forcément sur le modèle terrestre, du moins dans sa structuration évolutive ?

Animation : Sophie Becherel, journaliste à Radio France.



La croissance économique est-elle encore souhaitable et possible ?

Jeudi 30 mars 2017 à 18h - Bibliothèque Alcazar, Marseille

Serge Latouche, professeur émérite à l'Université de Paris-Sud, et objet de croissance.

Le mot décroissance désigne un projet alternatif complexe, qui possède une incontestable portée analytique et politique. Il s'agit d'abord de sortir de « la société de croissance » et ensuite de construire une « société soutenable de prospérité sans croissance ou d'abondance frugale ». Ce projet peut sembler chimérique, il est pourtant d'un extrême réalisme si l'on veut éviter demain l'effondrement de la civilisation humaine.

Alain Trannoy, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociale - EHESS.

Une croissance trop faible est considérée comme problématique pour le paiement des intérêts de la dette publique, l'équilibre du système de retraite par répartition, le chômage pour les pays développés et le rattrapage des pays émergents ou en développement... Au-delà, il est possible de penser un modèle de croissance s'appuyant sur du progrès technique et scientifique qui permette de préserver la planète tout en maintenant le projet de la modernité qui est de mettre le monde à la portée de l'homme.

Animation : Christian Apotheloz, rédacteur en chef de Dialogue RCF

Ouverture de la rencontre avec une ancienne candidate du concours *Ma Thèse en 180 secondes* (MT180) :

La fiabilité dans les organisations de secours, par Anaïs Saint-Jonsson



À qui appartient la mer ?

Jeudi 6 avril 2017 à 18h - Villa Méditerranée, Marseille

Florence Galletti, chercheuse à l'IRD, associée au Centre de droit économique et du développement de la Faculté de droit de Perpignan.

Les mers se distinguent des océans avec des conséquences sur la gouvernance. Le droit international de la mer, focalisé sur les espaces, multiplie les zones maritimes pouvant être réclamées. Eaux et structures sous-marines se voient fragmentées, avec des niveaux de précision sur les tracés nécessitant l'assistance de la discipline de la géomorphologie marine. Mais se pose la question des droits à accorder aux États sur ces zones, dont celui de la « propriété » des ressources qu'elles contiennent.

Walter Roest, géophysicien à l'Ifremer et membre de la Commission des limites du plateau continental ONU.

Sur les océans, le principe de liberté prédominait jusqu'au XX^e siècle. Depuis 1982, la Convention des Nations unies sur le Droit de la Mer attribue aux états côtiers certains droits souverains en fonction de la distance de la côte. Au-delà de cette juridiction nationale se trouve la Zone internationale qui a le statut de « patrimoine commun de l'humanité ». La Convention sur le Droit de la Mer peut-elle donner une réponse définitive à la question « à qui appartient la mer ? »

Animation : Pedro Lima, journaliste scientifique indépendant

Ouverture de la rencontre avec deux anciens candidats du concours *Ma Thèse en 180 secondes* (MT180) :

La lumière vivante, par Nadia Merad Coliac

Le rap, un langage à la marge ?, par Anna Regol



CONTROVERSATIONS

Débats de science et société
Du 8 février au 6 avril 2017
Avignon - Aix-en-Provence - Marseille

Programme complet et réservations : www.controversations.fr
Renseignements : 04 91 82 81 45

L'art peut-il s'enseigner ?

Samedi 18 mars 2017 à 17h - Fonds Régional d'Art Contemporain, Marseille

Laurence Espinassy, maître de conférences en sciences de l'éducation à Aix-Marseille-Université. Laboratoire apprentissage, didactique, évaluation, formation - ADEF (Ecole Normale Supérieure de Lyon/AMU).

Comment faire acquérir des connaissances et des compétences à partir des questions que posent les processus de création artistique ? Comment conduire les apprentissages entre pratique exploratoire, réflexivité et expérience esthétique ? L'esprit des programmes d'enseignement d'arts plastiques en milieu scolaire met en avant ces questions mais ces visées ambitieuses ne peuvent être tenues que si les professeurs développent des compétences de haut niveau pour enseigner leur discipline.

Jean-Paul Ponthot, directeur de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence.

Si la mission de l'université dans les arts plastiques est de former des formateurs, les écoles d'art forment des artistes par des artistes. L'expérimentation est un des fondements pédagogiques des écoles d'art, qui rapproche, dans sa méthode, la pratique artistique de la méthode scientifique avec en plus une liberté formelle absolue. Il faut que la pensée permette à la main de désapprendre. Et que ce que la main puisse échapper au contrôle permanent de la pensée.

Animation : Jean Arnaud, professeur à Aix-Marseille Université
Ouverture de la rencontre avec la projection d'une sélection de courts métrages proposée par l'association Polly Maggoo.



Peut-on parler de mafia en France ?

Samedi 1^{er} avril 2017 à 14h30 - Bibliothèque Alcazar, Marseille

Laurent Mucchielli, directeur de recherche CNRS. Laboratoire méditerranéen de sociologie-LAMES (CNRS/AMU).

On peut être critique quant à l'usage expansif du mot mafia dans les discours politiques et médiatiques, notamment lorsqu'il est question de criminalité en cols blancs, de grand banditisme alimenté par les trafics de drogues, de contrôle d'établissements de nuit et de jeux. On peut aussi s'interroger sur la notion de « pratiques mafieuses » et son intérêt pour décrire diverses formes d'ententes reliant les sphères d'activités légales et illégales, les mondes du banditisme et de la vie politique.

Fabrice Rizzoli, docteur en science politique et spécialiste de la criminalité organisée et des mafias.

Pour interroger le paradigme « mafia », il est nécessaire de se référer aux travaux sur la mafia italienne, qui demeure la criminalité la plus aboutie et la mieux étudiée. Le sociologue Umberto Santino la définit comme un corps social, une bourgeoisie mafieuse : unique concept capable d'expliquer la pérennité du phénomène mafieux. C'est à partir de ce concept qu'il convient de valider l'hypothèse d'une bourgeoisie mafieuse en France.

Animation : Jean-Marie Leforestier, journaliste à *Marsactu*

Avec l'intervention de la compagnie *Force Nez*



Programme